



Lettre du Maire

N°24 - Mars 2019

**Mes chères concitoyennes,
Mes chers concitoyens,**

Depuis le début de la crise des gilets jaunes, les maires restent les élus préférés des Français et la collectivité communale reste le pilier de notre démocratie. Estimant que l'enjeu est historique, j'ai tenu à organiser 5 réunions thématiques citoyennes et à mettre à disposition un cahier de doléances. Toutes vos demandes et revendications ont été transmises au gouvernement.

FINANCES STABILISÉES

Nous devons débattre, le 15 mars prochain en conseil municipal des grandes orientations budgétaires de 2019.

Après 4 années successives de baisse de nos coûts de fonctionnement, j'ai fixé pour 2019 aux élus et à chaque chef de service des objectifs clairs et précis de stabilisation des dépenses. Je tiens ici à saluer une nouvelle fois leur engagement et leur disponibilité qui permettront à notre

commune de poursuivre sur la voie du désendettement. Quant aux recettes, la baisse des dotations de l'Etat représente désormais plus de 3,5 millions d'euros de perte en 5 ans pour notre commune. Autant dire que nous devons désormais faire preuve d'une imagination fertile pour continuer malgré tout à maintenir une solidarité juste et équitable permettant à tous de bénéficier d'une aide communale car la protection du pouvoir d'achat des villabéens reste ma priorité.

Je proposerai pour la 5^{ème} année consécutive lors du vote du budget le 5 avril 2019, de ne pas augmenter nos taux d'impôts communaux !

LOGEMENTS INDISPENSABLES...

Il est sans nul doute d'intérêt général de développer l'offre de logements à destination des seniors et des jeunes ac-



tifs villabéens. Si l'implantation de certains programmes peut parfois poser problème à quelques riverains, je dois rappeler qu'il est primordial de travailler sur des projets de proximité qui permettront aux résidents d'avoir accès à pieds aux services publics ou aux commerces.

C'est aussi essentiel pour notre environnement à l'heure où les déplacements en voiture se font toujours plus nombreux. Je respecte par ailleurs mon engagement dans le cadre

Zéro%
d'augmentation
des taux d'impôts
communaux

du contrat de mixité sociale entre notre commune et l'état. Je garde donc la maîtrise quant aux projets de logements sociaux et à leurs futures attributions.

J'ai écrit récemment au Président de la république pour lui demander de nous exonérer de l'amende SRU afin de pouvoir consacrer son montant aux futures réalisations d'aménagements publics qui seront indispensables avec l'arrivée de nouvelles familles.

UNE MAISON MÉDICALE POUR TOUS...

Notre maison médicale de proximité tant attendue par les villabéens et qui doit être implantée au sein du programme immobilier rue du chemin vert est malheureusement bloquée suite à un recours déposé par une toute nouvelle association.



UN SONDAGE POUR L'AMÉLIORATION DES SERVICES RENDUS À LA POPULATION...

Vous avez été consultés concernant les horaires de notre mairie et de notre agence postale.

147 Villabéens ont répondu, la grande majorité souhaite une ouverture le samedi matin et une fermeture plus tardive en semaine avec la

possibilité de prendre un rendez-vous avec certains services (urbanisme, scolaire...) Nous allons donc expérimenter à compter du mois de juin, de nouveaux horaires pendant une période de 6 mois.



TOUJOURS DISPONIBLE ET AU CONTACT..

Je reste toujours très motivé pour poursuivre avec toute mon équipe les missions que vous nous avez confiées.

Avec les adjoints au maire, nous sommes à l'écoute de l'ensemble des Villabéens que je reçois, en mairie, chaque samedi matin sur rendez-vous. Je continuerai à venir à votre rencontre dans votre quartier les samedis après-midis afin d'échanger sur votre quoti-



PERMANENCES DU MAIRE

Karl DIRAT
Maire de Villabé
Vice-président de Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart

vous reçoit sur rendez-vous
tous les samedis de 9h à 12h.

Contact : 01 69 11 19 72
karl.dirat@mairie-villabe.fr

34bis avenue du 8 mai 1945
91100 Villabé
www.villabe.fr

Mairie de VILLABÉ

dien au sein de notre commune. Je ne conçois pas ma fonction de Maire autrement.

LA SÉCURITÉ POUR TOUS...

Je remercie tous les Villabéens qui se sont inscrits aux voisins vigilants, vous êtes plus de 85 ! Notre projet de réseau de caméra de vidéoprotection avance. J'attends toujours une réponse de l'état pour les subventions.

VILLABÉ VERTUEUSE...

Dans le cadre de nos actions de développement durable et de protection de la nature, après la protection du cirque naturel de l'Essonne en juin 2018, je viens de transmettre au SIARCE une demande de création d'un « Verger partagé » sur un terrain communal qui sera accessible aux écoles et aux villabéens.



Je vous invite dès maintenant à réserver votre matinée du samedi 18 mai de 9h00 à 12h30 pour participer au nettoyage de notre commune dans le cadre de l'Essonne verte, l'Essonne Propre.

Dans l'attente de vous retrouver dans Villabé et à l'occasion des Élections Européennes le dimanche 26 mai 2019 !

Cordialement 

Karl DIRAT
Maire de Villabé
Vice président de Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart